



CHARGÉ(E) DE PROJET



#cohésion sociale

LA COHÉSION SOCIALE RECRUTE

+ DE 10 000
ALTERNANTS

Liens utiles

[Générer une fiche de poste](#)
[Générer une offre d'emploi](#)
[Trouver le métier fait pour moi \(Quizz\)](#)

Fiches RNCP

[Fiche RNCP 34730](#)

Salaire

débutant :
1878 € net



confirmé :
2221 € net



Le/la chargé(e) de projet intervient en amont de l'insertion sociale et professionnelle. Il/elle est responsable de la mise en œuvre de missions spécifiques : lutte contre les discriminations, formation, orientation, accompagnement. Il/elle aide à résoudre des problèmes à finalité professionnelle. Bien qu'il/elle ait des attributions similaires à celles des conseillers(ères), son champ d'action est plus large. Seules les missions spécifiques du/de la chargé(e) de projet seront donc détaillées.

Missions principales

- ▶ Représenter la structure en apportant une contribution technique.
- ▶ Construire, développer un réseau de partenaires extérieurs.
- ▶ Outiller l'activité d'insertion.
- ▶ Concevoir et piloter des projets.
- ▶ Aider à l'élaboration des projets d'orientation.
- ▶ Participer à l'élaboration de plans et d'actions de communication.
- ▶ Assurer la mise en œuvre technique de la communication.

Formations

Ci-dessous, les formations dispensées en alternance pour ce métier :

- ▶ **BAC+5 (NIVEAU I)**
- ▶ **BAC+3 / BAC+4 (NIVEAU 6 / II)**
- ▶ **BAC+2 (NIVEAU 5 / III)**

Compétences requises



SAVOIR-FAIRE

Acquérir des connaissances
Classer
Comparer
Défendre des idées
Définir des stratégies
Enquêter
Expertiser
Expliquer oralement
Exposer oralement
Exposer par écrit
Informar par écrit
Persuader
Utiliser des logiciels...



SAVOIR-ÊTRE

Autonomie
Capacité à travailler en équipe
Capacité à travailler sous pression, à gérer le stress
Capacité d'initiative, créativité
Capacité d'adaptation
Écoute
Sens de l'organisation, priorisation des tâches
Sens des responsabilités, fiabilité



COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Communiquer grâce aux outils numériques
Protection des données
Se former grâce au numérique

Conditions de travail

- ▶ L'activité s'effectue principalement dans les locaux de la mission locale.
- ▶ Les horaires sont réguliers : fixes et en semaine.
- ▶ Le/la chargé(e) de projet peut se spécialiser sur un domaine spécifique, ce qui ne l'empêche pas de pouvoir travailler en équipe, notamment avec d'autres chargé(e)s de projet et des conseillers(ères).
- ▶ Des déplacements liés à la construction d'un réseau de partenaires et à la négociation font partie de l'exercice de la fonction.